
SINGAPOUR – Mise à jour du RSSAC à la communauté de l'ICANN et sujets de discussion importants

Lundi 24 mars 2014 – 16:30 à 17:15

ICANN – Singapour, Singapour

HOMME NON IDENTIFIÉ : 24 Mars 16:30, Mise à jour du RSSAC (Comité consultatif du système des serveurs racine) à la communauté de l'ICANN et sujets de discussion importants.

LARS-JOHAN LIMAN : Bien, Mesdames et Messieurs. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue à cette session de présentation du RSSAC et du processus de réorganisation. Il s'agit là d'une mise à jour publique du Comité consultatif du système des serveurs racine.

Je m'appelle Lars-Johan Liman. Je suis l'un des deux co-présidents du Comité consultatif du système des serveurs racine. Je partage ce poste avec Jun Murai du projet WIDE au Japon. Il n'a pas pu malheureusement assister à cette réunion, je vais donc nous présenter et parler moi-même un peu de cela.

Comme vous le savez peut-être, le RSSAC connaît un processus de réorganisation. Mais tout d'abord, je voudrais demander à Suzanne de donner un aperçu de ce qu'est le RSSAC et de notre place au sein de l'ICANN. S'il vous plaît, Suzanne Woolf.

SUZANNE WOOLF : Bien sûr. Merci, Liman. Nous souhaitons également présenter nos collègues présents ici.

Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

LARS-JOHAN LIMAN : Oui faisons-le. RSSAC est, dans son état actuel, principalement le comité exécutif. Je voudrais donc présenter le comité exécutif. Nous sommes des représentants de tous les opérateurs de serveurs racine et un certain nombre de contacts d'autres groupes.

Sont avec moi aujourd'hui : Suzanne Woolf de F-root et Bill Manning de B-root. Et j'aimerais également que le reste du comité exécutif qui est ici aujourd'hui se lève afin que je puisse vous présenter.

Marc Blanchet qui est le contact pour IAB. Elise est le contact pour l'IANA. Duane Wessels, pour Verisign. Brad Verd, représentant de A et J-root. John Crain pour L-root. [Tripti Singhal] de D-root. Qui d'autre ? Russ Mundy est le contact pour SSAC. Et qui d'autre ? [Hirohito] est le représentant de M-root au Japon.

Voici donc les personnes présentes, s'il vous plaît rapprochez vous de nous par la suite si vous avez des questions et que vous souhaitez discuter avec nous. Nous serons heureux de discuter avec vous. Donc Suzanne s'il vous plaît.

SUZANNE WOOLF : Merci, Liman. Je regarde autour et vois quelques visages souriants. Pas beaucoup, et l'on n'entend pas souvent cela lors d'une réunion de l'ICANN. En fait nous aimons cela, lorsque nous nous faisons discrets et que les gens ne semblent pas inquiets à notre égard.

Je vais présenter un rapide aperçu de qui nous sommes et de ce que nous faisons, et ensuite nous parlerons un peu de la réorganisation que



nous connaissons et du travail technique que nous réalisons avec les opérateurs de serveurs racine au sein de la communauté.

On m'a demandé de commencer en nous présentant dans l'écosystème, car en tant que liaison avec le Conseil d'administration et avec quelques personnes du RSSAC qui assistent régulièrement aux réunions de l'ICANN, j'ai réalisé cette RAP (Politique relative aux enregistrements abusifs).

De manière très brève, voici qui nous sommes : les membres initiaux et clés du RSSAC qui incluent les opérateurs de serveurs racine. Toutes les organisations qui font fonctionner les serveurs racine sont représentées dans le RSSAC.

De plus, Liman parlera un peu plus de la réorganisation et de la manière dont nous réalisons cela plus largement, mais nous travaillons aussi avec d'autres parties prenantes de la communauté avec un intérêt direct pour une zone racine stable et robuste, et un système de distribution des données.

Nous maintenons donc une orientation technique et opérationnelle. Nous ne sommes pas un organe politique. Nous nous tournons d'abord vers les experts DNS, le ccTLD et gTLD et nos représentants techniques qui sont nos principaux clients et partenaires. Nous travaillons vers une représentation et une interaction multipartites plus larges. Voici donc les sujets de discussion ouverts aujourd'hui, la manière dont nous travaillons avec d'autres groupes dans l'écosystème.

Nous nous excusons pour l'organigramme, mais nous ne savons toujours pas, donc nous avons pensé que nous devrions inclure une



version graphique de notre position dans l'écosystème de l'ICANN. Nous sommes un comité consultatif, comme il en existe d'autres : ALAC, SSAC.

Nous sommes ici en tant qu'opérateurs, les représentants du serveur racine sont ici afin de s'assurer que les demandes du DNS sur le serveur racine trouvent réponses de manière aussi rapide et efficace que possible avec l'information mise à jour disponible distribuée par les partenaires gérants de la zone racine.

Nous sommes ici pour dire aux gens ce que nous faisons et pour travailler avec la communauté pour le diffuser. Nous apportons des contacts et du soutien en particulier au NomCom et au Conseil mais aussi d'autres rôles et groupes de travail selon la demande.

Et nous sommes ici pour apporter une expertise au DNS et donner un avis sur une base plus large au Conseil et au personnel et à la communauté sur des questions comme les DNSSEC (Extensions de sécurité du système des noms de domaine) et la manière dont l'intégrer au serveur racine ; l'échelonnage de la racine dans le cadre des demandes des nouveaux gTLD et de la préparation ; et d'autres questions similaires d'un point technique et opérationnel concernant le DNS.

Nous travaillons également avec les opérateurs de serveur racine et la communauté au sens large et nous parlerons du travail principal en cours sur les mesures et les attentes en matière de services relatifs aux serveurs de nom racine.

Nous pensons également qu'il est parfois utile de montrer aux gens ce que nous ne faisons pas. Nous ne sommes pas les mieux placés pour



dire aux opérateurs de serveur racine ce qu'ils ont à faire. Nous espérons et nous nous attendons à ce qu'un rôle consistant à formuler un avis signifie que nous sommes en train de formuler un avis que les opérateurs de serveur racine et les autres partenaires peuvent prendre en compte et rendre opérationnel. Mais c'est un effort de collaboration et un ensemble de relations de collaboration.

Nous ne disons pas à l'ICANN ce qu'il a à faire. Certains conseils consultatifs (AC) et certaines organisations de soutien (SO) ont une fonction politique dont les résultats lient l'ICANN, le Conseil d'administration et l'organisation. Cela non plus ne fait pas partie de notre rôle.

Nous soutenons et respectons formellement la différence entre la politique relative à la zone racine et les opérations de livraison de données aux utilisateurs d'Internet. Donc nous ne mettons pas en place de politique ; nous ne jouons pas un rôle politique relatif aux contenus de la zone racine.

De plus, étant donné la nature du service que nous fournissons et vu qu'il doit être de haute qualité et concerner tous les utilisateurs d'Internet sur une base la plus égale possible, toutes les organisations qui font fonctionner les serveurs racine font autre chose dans le cadre de leurs affaires et dans le cadre des opérations et des activités de la communauté, mais nous ne mélangeons pas les opérations des serveurs racine avec nos autres opérations. La séparation pour des raisons opérationnelles et de gestion est stricte. Donc lorsque vous vous adressez à l'un d'entre nous en sa qualité de RSSAC ou en tant

qu'opérateurs de serveurs racine, voici exactement ce que vous obtenez.

Information supplémentaire, uniquement sur des aspects techniques et opérationnels des serveurs racine : les gens aiment ce graphique car il montre l'ampleur et la variété de la distribution des ressources des serveurs racine à travers le monde. Vous trouverez beaucoup plus d'informations sur rootservers.org, qui est un site Internet public que les opérateurs maintiennent pour les données publiques.

Et, étant donné que c'est un sujet important de cette réunion, nous pensons qu'il serait bon de dire quelques mots sur la manière dont nous voyons le processus de transition des fonctions de l'IANA qui a eu tant d'importance dans les conversations qui ont mené à cette réunion.

Quelques points très simples : la plupart des opérateurs de serveur racine ont agi en cette qualité du moins le temps que l'ICANN était dans les parages et que les arrangements institutionnels en cours autour de l'IANA étaient en place.

Et la transition a été, et comme l'ont dit et continueront de le dire beaucoup de gens, un plan sur le long terme et ce dès le début. Nous l'avons attendu et nous l'accueillons et nous sommes heureux de travailler sur cela avec le reste de la communauté.

Nous nous attendons à participer à ce processus aux côtés de tout le monde, avec toutes les autres parties prenantes impliquées dans le fait de s'assurer que le futur de l'IANA et les fonctions de l'ICANN soient stables et dignes de confiance pour la communauté tout entière.



Et pour nous, en tant que participant aux discussions, en adéquation avec le rôle que nous avons toujours joué, le principe important, les choses que nous protégerons toujours sont : la sécurité, la stabilité et la résilience du système de distribution de la zone racine pour tous les utilisateurs d'Internet.

C'est assez simple, vraiment simple, et je peux passer la parole à Liman pour qu'il parle de la manière dont nous allons réaliser notre réorganisation afin de soutenir certaines de ces choses au sein de la communauté en évolution.

LARS-JOHAN LIMAN :

Merci Suzanne. Je vais donc continuer un peu sur la réorganisation. RSSAC, en étant un des comités consultatifs, connaît des révisions périodiques comme tous les organes de l'ICANN. Et nous avons reçu les retours concernant la dernière révision, et nous essayons désormais de les mettre en application.

Nous sommes donc en train de réviser le modèle organisationnel pour le RSSAC, et nous mettons en place un modèle à deux composantes où nous avons un comité exécutif, qui est plutôt un petit groupe qui se concentre sur la conduite de ce processus. Et nous avons l'intention de mettre en place un groupe plus large que nous appelons le « Caucus » qui sera un groupe librement connecté avec des experts dont nous pouvons obtenir de l'aide pour produire des documents et en faisant les démarches nécessaires.

Le comité exécutif consiste donc en un vote représentatif de chacun des opérateurs de serveur racine, donc 12 au total. Et il consiste également

en plusieurs contacts provenant de divers groupes et d'autres organes de l'ICANN. Le nombre 12 provient du fait que Verisign exploite deux lettres. Il y a 13 identités de serveurs racine mais seulement 12 organisations qui les exploitent.

Nous tentons de créer un processus et des procédures initiales concernant la manière dont le RSSAC va fonctionner dans cette nouvelle forme. Au sein du comité exécutif nous allons également sélectionner et suivre l'évolution des éléments de travail dont nous nous occupons. Nous sommes en train de nommer des groupes de travail qui se chargent des questions diverses et des documents provisoires en sélectionnant des sous-groupes du caucus. Ensuite le comité exécutif est responsable de la publication de ces résultats. J'irai un peu plus loin dans les détails concernant ce processus de publication d'ici quelques minutes.

Nous nommons également des contacts sortants. Cela se limite actuellement au Conseil d'administration et au NomCom. Nous acceptons également les contacts entrants de groupes qui souhaitent entrer en contact avec nous. Et j'ai une liste de ceux-ci que je donnerai plus tard.

Et bien entendu nous votons pour deux co-Présidents pour mener les opérations. Les deux co-Présidents actuels sont le Professeur Jun Murai du projet WIDE au Japon, représentant M-root et moi-même de Stockholm en Suède représentant I-root.

Et les contacts actuels sortants que nous avons viennent du Conseil de l'ICANN et du NomCom, comme je l'ai dit, et les contacts entrants viennent de l'IANA, NTIA et de Verisign, chargé du maintien de la zone



racine. Nous avons donc des contacts de toutes les parties qui participent à l'administration de la zone racine. Et nous avons également des contacts entrants de l'IAB (Conseil d'architecture de l'Internet) pour des questions liées au protocole, du SSAC pour des questions liées à la sécurité et la stabilité, et du Comité consultatif gouvernemental (GAC).

Le caucus : il n'est pas encore formé, mais l'objectif est qu'il soit composé de personnes avec diverses expériences, d'experts du protocole DNS, de personnes qui font fonctionner les serveurs DNS, des deux côtés je l'espère, à la fois du côté qui fait autorité où nous entrons en jeu, où les registres TLD entrent en jeu, mais aussi du côté de la résolution où les fournisseurs de service Internet et les utilisateurs finaux se situent, car ils ont probablement des attentes sur la manière dont le service racine va être mené à bien, et jusqu'à présent, ils ont été légèrement sous-représentés.

Le caucus sera appelé à former des groupes de travail, des sous-groupes, pour travailler sur les différentes questions et produire des documents provisoires. Mais le caucus dans son ensemble est également appelé à revoir tous les documents, les documents significatifs des autres groupes de travail auxquels vous ne participerez peut-être pas vous-même. Et l'objectif est de mener ce consensus afin de trouver des choses autour desquelles nous aurons un consensus.

L'état actuel de ce nouveau groupe est tel que nous sommes en train de développer des procédures opérationnelles pour le RSSAC concernant les élections, les contacts, la formation de groupes de travail, la publication de documents, et tout le reste. Nous allons avoir une



session d'édition sur ça demain, durant laquelle nous nous assoirons et essaierons d'avancer un peu dans ce travail.

Nous aurons également demain une réunion de travail avec le comité exécutif du RSSAC, durant laquelle nous espérons déterminer un plan de travail incluant des délais limites, qui deviendra public lorsqu'il aura été retenu.

Le processus de publication : le plan actuel dans les documents provisoires des procédures avec lesquels nous travaillons ressemble à cela : le comité exécutif est le point de contact, le centre des éléments de travail, donc que quelqu'un nous demande de regarder quelque chose ou que quelqu'un au sein du RSSAC réalise qu'il y a du travail à faire, le comité exécutif conservera une trace de ces questions et organisera les priorités et ainsi de suite.

Une fois qu'un élément de travail est identifié, un sous-groupe du caucus sera établi et réalisera un calendrier et essaiera de spécifier quel est le travail qui doit être fait et ainsi de suite. Le groupe de travail produira ensuite un document provisoire, qui est ensuite diffusé au sein du caucus entier afin d'essayer de trouver un consensus. Une fois le consensus trouvé, le comité exécutif publiera le document dans les séries de document du RSSAC, qui est assez mince jusqu'à présent mais nous espérons améliorer cela dans le futur.

La prochaine étape consiste à finir le document de procédures initial. Nous sommes un peu dans un problème de type la poule et l'œuf. Nous avons besoin de définir des procédures pour concevoir le caucus. Et lorsque nous aurons fait ça, nous aurons les outils, dont le caucus, pour concevoir les documents. Donc nous avons vraiment besoin du caucus



pour finaliser le document, mais nous ne pouvons pas élire un caucus avant d'avoir établi les procédures.

Mon point de vue à l'heure actuelle est que nous aurons besoin de publier une version initiale de ce document de procédures et ensuite nous nommerons le caucus, ensuite nous lui demanderons de peaufiner ce document et de l'approuver, ou d'en approuver une nouvelle version ; la nomination du caucus est donc une étape très importante.

Nous avons hérité de deux documents de l'ancien RSSAC qui sont maintenant dans un processus d'incertitude. Ils sont relativement prêts, mais nous n'avons pas encore le processus pour publier les documents. Et nous parlerons un peu de l'un puis de l'autre.

Nous réalisons également que nous avons besoin d'établir de meilleures relations avec les autres organes au sein de l'ICANN ; pas seulement le Conseil d'administration et le NomCom, mais également les autres comités consultatifs et les organisations de soutien. L'une des raisons de notre présence lors de ces conférences est que nous souhaitons nous rapprocher de vous et nous voulons être accessibles.

Et bien entendu, il s'agit d'aborder les questions liées aux serveurs racine qui sont traitées par les autres parties de l'ICANN. Parfois, et pas seulement au sein de l'ICANN, les gens ne réalisent pas toujours qu'il peut y avoir des effets secondaires ou tertiaires sur le serveur racine, mais nous, qui les faisons fonctionner et qui nous nous occupons d'eux tous les jours, avons l'expérience pour voir que cette relation existe peut-être.

Et en participant de plus en plus et en étant de plus en plus impliqué, nous espérons être capables de donner des conseils sur ce qui est lié au serveur racine dans les processus de développement au sein des autres organes afin que nous ne rencontrions pas de conflits à la fin lorsque tout semblera être fait.

Je continuerai avec le RSSAC 001, qui n'est pas encore publié mais qui attend là sur l'étagère d'être publié. Il y a eu un ancien document qui a été publié par le groupe de travail de génie Internet (IETF) appelé RFC 2870, et qui a en réalité un prédécesseur appelé 2010, qui spécifie un nombre de conditions de serveurs racine et d'opérations de serveurs racine. Ce document est obsolète. Il est assez vieux. Il a probablement dix ans maintenant, et est obsolète et a besoin d'être mis à jour.

Lorsque nous avons commencé à y jeter un œil, nous nous sommes rendu compte que ce document avait deux composantes. Il avait une partie sur le protocole, où il y avait des attentes concernant la manière dont le serveur racine allait se comporter, un protocole judicieux. Et il y avait une partie opérationnelle, où l'on parlait de choses de type opérationnel et de la capacité. Nous nous sommes rendus compte que l'IETF n'était pas l'organe approprié pour la spécification, pas pour la partie opérationnelle du moins. Et pour la partie protocolaire, la question est de savoir si l'IETF en tant qu'organe de développement protocolaire serait le seul à spécifier les attentes de protocole d'un service opérationnel.

Nous avons fini par couper le document en deux, l'un spécifiant la partie protocole du document et qui n'est pas publié par le RSSAC et le deuxième, se concentrant purement sur la partie opérationnelle et



publié par le RSSAC, car ce dernier est le seul point focal pour les opérations des serveurs racine, où les gens se rassemblent et peuvent donner une opinion ou un conseil sur celui-ci.

Le document RSSAC spécifie donc les attentes sur un certain nombre de points, y compris les infrastructures, la précision du service, la disponibilité du service, la capacité, la sécurité opérationnelle, la diversité de mise en œuvre, la surveillance et la communication. Le document traite de tout ceci.

Et cela va avec un document qui est publié par le Conseil d'architecture de l'Internet (IAB), ou qui va l'être, car nous devons les publier en tandem, ils sont liés l'un à l'autre, car ils font référence l'un à l'autre. Vous devriez pouvoir suivre les références lorsque vous lisez les documents, donc ils ont besoin d'être publiés en même temps. Donc ce document est aussi en attente de publication.

Ce document contient la partie sur le protocole : à quoi devriez-vous vous attendre concernant le comportement du serveur lorsque vous avez une question ? Et c'est un document très court en réalité, qui déclare plus ou moins qu'il faut adhérer aux normes du DNS comme spécifié dans les RFC et quelques autres choses concernant l'IPv4 et l'IPv6 et ainsi de suite. Je pense que c'est tout.

Le document suivant dont nous avons également hérité est le RSSAC 002, mais je voudrais demander à Bill d'en parler.

BILL MANNING :

Je vais parler à cette partie de la salle car l'autre est vide. Donc les origines du RSSAC 002 sont...antérieures à mars 2011. En 2011, il y eut



une réunion de quelques personnes lors de la réunion de l'ICANN, durant laquelle nous nous sommes mis d'accord pour essayer et documenter ce qui avait besoin d'être mesuré, car si nous voulions un système mondial et réactif, il fallait mesurer concrètement les capacités des tierces parties.

Nous nous sommes donc mis d'accord sur ces caractéristiques particulières. La latence du système de distribution : à partir du moment où une copie faisant foi de la zone racine est créée jusqu'au moment où cette donnée est disponible pour être demandée par la communauté Internet entière. Combien de temps cela prend-il pour avoir un fichier de zone structuré de tous les serveurs racine ?

La taille de la zone dans son ensemble : on a peur que de 300 à 3 000 ou 300 000 ou 3 millions d'entrées dans la zone racine puissent affecter la propagation et la capacité des serveurs racine à choisir l'information. La question était : combien de données sont dans la racine ?

Le nombre de demandes reçues : combien de questions sont posées au système de serveur racine ? Quelle est la tendance pour ce nombre de demandes ? Cela augmente, cela baisse par serveur ? Tout ça.

La taille des questions et réponses : donc lorsque vous posez une question, les serveurs racine vous donneront une réponse. Traditionnellement, les réponses étaient relativement petites. Avec l'ajout du DNSSEC (Extensions de sécurité du système des noms de domaine) et de l'IPv6, ces réponses peuvent être plus larges et utilisées comme un vecteur de refus de service. Nous voulons donc être capables de mesurer cela afin de voir si nous sommes en train de l'utiliser de manière inappropriée.

Et ensuite la distribution RCODE (code de réponse), qui est pour parler du DNS, quels types de questions sont posés ?

Puis le nombre de sources vus, qui est vraiment : qui pose les questions ?

Si vous n'êtes pas à l'aise avec cette liste, faites-le nous savoir et nous réfléchirons à d'éventuels changements, augmentation ou suppression d'éléments de la liste pour obtenir le type de questions et les réponses que vous souhaitez. Mais au moins au départ, c'est le type de choses que nous cherchons.

Il y a des choses que nous ne mesurons pas ou que nous n'allons pas publier, certains opérateurs vont en réalité les collecter mais elles ne seront pas publiées en tant qu'activité RSSAC, qui sont des demandes inappropriées ou mal formulées ou mauvaises. Ces choses sont en dehors du cadre de mesure du RSSAC 002.

Il y a un ensemble d'inquiétudes qui a été exprimé à propos de ce travail. D'un point de vue opérationnel, si nous collectons toutes ces données, nous allons devoir transmettre les données à partir des serveurs racine à travers le monde afin de pouvoir les analyser, de les collecter, et de présenter une vue cohérente. Il est possible qu'il y ait un effet sur la bande passante disponible. Donc si nous répondons aux questions, nous ne serons peut-être pas capables de transférer les données dans une période de temps raisonnable.

Et en collectant ces données de mesure, certains exemples de serveurs racine ne sont pas exceptionnellement bien maîtrisés. Donc si nous ajoutons une charge supplémentaire nous allons peut-être leur mettre

la pression. Et cela demanderait un équipement mis à jour dans le champ ou la bande passante. Et on n'est pas encore certain d'où proviendra l'argent pour tout le monde.

Le logiciel d'enregistrement du DNS actuel empêche la collecte parfaite et la résolution de la latence à cause du manque de numéros de séries dans les déclarations d'enregistrement AXFR/IXFR, ce sont des choses techniques qui sont déclarées à la base dans le protocole DNS lui-même que nous utilisons pour faire la distribution, en réalité nous n'avons pas les outils pour estampiller les choses.

Quelques inquiétudes supplémentaires : la latence et le système de distribution peuvent être plus granuleux et affecter le temps nécessaire aux exemples de serveur des noms racines pour commencer à servir à partir de la zone dès leur réception. Sur le plan pratique, le rapport de fonction n'est actuellement pas disponible avec le logiciel du DNS. Nous essayons de faire des choses assez compliquées, si ce n'est pas impossible, dans le déploiement de stratégies actuelles.

Nous voyons qu'avec les réponses les plus larges, le protocole de datagramme utilisateur (UDP) n'est plus toujours suffisant et nous voyons un changement dans le protocole TCP. Le TCP a son propre ensemble de questions dans l'Internet mondial déployé. Les fragments sont un exercice non-négligeable pour capturer et apporter des statistiques significatives. Dans certains cas, nous pouvons penser qu'ils sont mauvais, ou malformés et ne pas les collecter du tout. Cependant, si nous voyons une transition vers plus de TCP nous avons vraiment besoin de les mesurer.



Et c'est le dernier. Je suppose que la question est maintenant : y-a-t-il une question que vous souhaiteriez poser au micro ? Et je vois que nous avons une...deux victimes prêtes.

SUZANNE WOOLF : Nous devrions laisser notre Président gérer la liste.

LARS-JOHAN LIMAN : Oui.

SUZANNE WOOLF : Ça va avec le boulot mon cher.

LARS-JOHAN LIMAN : Roy, svp.

ROY ADAMS : Bonjour. Je suis Roy Adams. Je travaille pour Nominet. J'ai remarqué, je crois que c'était sur l'une des premières diapos, les attentes en matière de service. Elle précise essentiellement un ensemble d'attentes en matière de service que les opérateurs de serveur racine doivent spécifier. Attendez-vous que tous les opérateurs de serveur racine spécifient ce type d'attente ? Voici la première question. Deuxième question : après que les serveurs racine aient spécifié ces attentes, vous attendez-vous à ce que les serveurs racine soient tenus responsables de ces attentes ?

LARS-JOHAN LIMAN : J'ai un petit peu de mal à interpréter votre première question. Est-ce que vous avez dit que chaque serveur racine devrait répondre à ces attentes ?

ROY ADAMS : Non, mais vous avez dit « doit spécifier »

LARS-JOHAN LIMAN : Mais vous avez dit « spécifier », qu'entendez-vous par là ? Je considère ce document comme une spécification. Ou est-ce que vous voulez dire, mettre plus de chiffres détaillés ? Ou que souhaitez-vous dire par « spécifier » ?

ROY ADAMS : Voilà une bonne question. J'ai lu spécifiquement sur la diapo : « Un ensemble d'attentes en matière de service que les opérateurs de serveur racine doivent spécifier ».

LARS-JOHAN LIMAN : Ah, désolé. C'est probablement...

SUZANNE WOOLF : C'est « satisfaire ».

LARS-JOHAN LIMAN : Oui, « satisfaire » doit être le terme exact.

ROY ADAMS : Oh ? « Satisfaire » vous dites ?

LARS-JOHAN LIMAN : Oui.

ROY ADAMS : OK. Je croyais que cela disait « spécifier ». Bon, eh bien ma question est pratiquement la même. Attendons-nous de tous les opérateurs de serveur racine, les 12, qu'ils satisfassent ces attentes et qu'ils les respectent, et sont-elles mesurables ?

LARS-JOHAN LIMAN : En fait, oui ; peut-être pas à partir du premier jour mais au fil du temps oui. Et les différents opérateurs interviennent dans des environnements différents, donc il y a peut-être quelques petites différences. Mais dans l'ensemble, c'est ce que j'attends d'eux, oui. Bill ?

BILL MANNING : En tant que l'un de ces opérateurs de serveur racine, nous avons eu quelques questions quant à savoir ce que signifient réellement ces demandes dans un contexte de renseignements personnels identifiables dans certaines parties du monde. Si c'est rendu anonyme et qu'aucun renseignement personnel n'est dévoilé, alors il n'y a pas lieu que ces données soient collectées et rendues disponibles.

Ce qui n'est pas clair c'est dans le cas où il y a des renseignements personnels ici dont nous devons nous préoccuper. Même si nous servons la zone racine à partir d'une juridiction, si cela apparaît dans

une autre il y aura un problème, nous sommes toujours liés, il y a donc une préoccupation ici.

ROY ADAMS : Je comprends Je crois que vous répondez à une question que je n'ai pas posée.

BILL MANNING : La réponse est que s'il y a un problème juridique avec la collecte et la publication de données, nous ne le ferons pas.

ROY ADAMS : Je faisais référence particulièrement aux attentes en matière de service. Oui, d'accord, je parle de cette diapo en particulier. Je veux dire, le RFC 2870 va être remplacé bien sûr, et nous espérons que ce soit dévoilé à travers l'IAB ou l'IETF. Le nouveau RFC va remplacer l'ancien, etc.

BILL MANNING : Ah. D'accord, donc la réponse à cette question en particulier est que le 2870 et ses prédécesseurs, 2010, ne parlaient pas du système de serveur racine mais des serveurs racine eux-mêmes. Et dans la mesure où le RSSAC 001 parle de plateformes matériel et que les attentes sont relatives aux plateformes matériel, celles-ci sont moins à propos du matériel que des performances du système dans son ensemble. Donc, poser une question à propos d'un opérateur spécifique ou d'une plateforme spécifique devient sans intérêt si le système se comporte bien.



ROY ADAMS : Je ne suis pas d'accord. Je ne suis vraiment pas d'accord.

SUZANNE WOOLF : D'accord, laissez-moi dire quelque chose. J'adore cette question. Roy, vous me faites très plaisir. Aucune d'entre nous ne parle pour le comité dans son ensemble, mais je pense, seulement parce que nous n'avons pas de mécanisme de consensus formel à ce moment précis. Je pense qu'aucune de nous n'est à l'aise pour parler de l'état d'avancement en tant qu'opérateurs de serveur racine et en tant que membres du comité.

Il y a deux choses que je souhaite vous dire et qui je pense répondent à votre question : tout d'abord, une partie de ce qui a nécessité du temps et des efforts concernant ce document travaille vers quelque chose qui a un soutien consensuel des opérateurs de serveur racine en ce sens qu'ils vont s'engager à observer les niveaux de service et s'engager à publier les données qui permettront aux gens de voir que nous répondons à ces niveaux de service.

Et ces autres questions à propos de ce qui est exactement publié et de ce que signifient exactement les statistiques et de ce que l'implication des renseignements personnels signifie et ainsi de suite, ça ce sont des détails. Et je pense que la question de mise en application est : est-ce qu'il y a un consensus derrière ce document afin de répondre à ces normes et de publier les données qui permettront aux gens de voir ce que nous sommes ? Et je pense que la réponse est oui.

L'autre partie de ma réponse est que toutes ces choses que nous mentionnons à propos d'un engagement plus vaste avec la communauté et à propos du fait d'avoir des mécanismes pour une contribution d'autres parties de la communauté sont exactement ce que nous pouvons faire pour faire évoluer ces attentes en collaboration avec la communauté et [envoyer texte].

LARS-JOHAN LIMAN : [Et Roy] Merci beaucoup.

ROY ADAMS : Merci.

Danny McPherson Bonjour. Vous aviez quelques diapos plus haut : Ce que nous faisons Pouvez-vous revenir en arrière ?

SUZANNE WOOLF : Une seconde.

Danny McPherson Aucun problème. Il y avait deux diapos consécutives, oui. La Ce que nous faisons et Ce que nous...la première.

Donc nous parlons du RSSAC ici, exact. Donc là vous ne faites pas vraiment la première chose, n'est-ce pas ? Donc si vous allez sur la diapo suivante, il est dit « Ce que nous ne faisons pas c'est de dire aux opérateurs de serveur racine ce qu'ils ont à faire ». Alors qui le fait ?



LARS-JOHAN LIMAN : Je voulais dire que les opérateurs de serveur racine écoutent la communauté à travers plusieurs moyens. Le RSSAC en est un. Mais il n'y a pas de processus formel à l'heure actuelle consistant à dire aux opérateurs de serveur racine ce qu'ils ont à faire. Nous essayons de mettre en place plusieurs vérifications et équilibres pour remédier à cette situation. Les documents RSSAC en sont une partie. Mais actuellement, il n'y a pas de processus formel consistant à dire aux opérateurs de serveur racine quoi faire.

Danny McPherson Nous avons un document du RSSAC qui va donner quelques recommandations, on suppose, aux opérateurs de serveur racine, et que ces derniers peuvent complètement ignorer. C'est bien ce que j'ai entendu ?

LARS-JOHAN LIMAN : Ils peuvent complètement l'ignorer, probablement oui. Mais je voulais dire que c'est très peu probable surtout s'il y a des recommandations bien fondées qui ont une interprétation significative pour les opérateurs. J'attends d'eux qu'ils écoutent bien cela.

BILL MANNING : Revenons légèrement en arrière, il y a environ quatre ans, la question a été posée de savoir ce que les opérateurs feraient ? Peuvent-ils arbitrairement manipuler le contenu de la zone racine et s'en tirer

comme ça ? Et la réponse semblait être oui, nous pourrions probablement.

Mais il avait été demandé à tous les opérateurs de faire une déclaration ou d'avoir un accord unilatéral ou bilatéral avec l'opérateur de fonctions de l'IANA disant que nous pourrions publier uniquement les données non modifiées qu'ils fournissent dans les délais impartis. Et la plupart d'entre nous, en tant qu'opérateurs, avons réalisé cette déclaration.

Donc notre bonne parole consistant à dire que nous n'allons pas tout gâcher, est notre parole. Et la tentative sur ce point est de trouver un meilleur moyen de devenir plus responsable face aux consommateurs, quant aux données que nous publions. Et je ne sais pas vraiment comment faire ça. Donc si vous pouvez nous aider, et vous aussi, à trouver comment devenir plus responsable face aux gens qui utilisent les données que nous publions, ce serait super.

Danny McPherson

Voulez-vous donc clarifier quelque chose et ensuite je poursuivrai ?

Patrik Fältström

Oui. Je voudrais ajouter une autre clarification qui rend les choses un peu compliquées.

LARS-JOHAN LIMAN :

Et qui êtes-vous ?

SUZANNE WOOLF :

Et qui êtes-vous ?



Patrik Fältström

J'y viens. Patrik Fältström Je travaille pour Netnod, également I-root. J'ai également été Président du SSAC (Comité consultatif du système des serveurs racine) mais cela n'a pas d'importance. Je suis actuellement un opérateur de serveur racine.

Netnod est basé en Suède et en Europe, et en Europe nous avons une directive sur les télécommunications qui déclare très clairement que pour les fournisseurs de services de communication électronique, s'il y a des cas de perturbation, ils doivent être reportés au régulateur responsable.

La question est maintenant : est-ce que le service de serveur racine que Netnod fournit, est-ce qu'il est soumis à ces réglementations sur les télécommunications ? Et leur réponse est peut-être, c'est quelque chose qui est en cours de discussions. Cela pourrait donc être le cas pour le service actuel qui est fourni, qu'il soit soumis à n'importe quelle réglementation sur les télécommunications qui existent dans les différents pays.

Désormais, c'est quelque chose que l'on dit uniquement si le service échoue. La question est ensuite : qu'est ce que cela signifie ? Nous devons donc être prudents lorsque nous posons cette question, quelle est la partie de la question dont nous sommes en train de parler.

BILL MANNING :

C'est pourquoi nous avons besoin du RSSAC 002, pour que nous ayons quelques mesures et que nous puissions revenir et dire « Le système est sain » ou « Le système est en échec ». Nous avons besoin de mesures.



LARS-JOHAN LIMAN : Suzanne ?

SUZANNE WOOLF : Oui. Oui deux choses à propos de cela : la première c'est que les gens publient une variété de mesures oui, et le document en cours de discussion concerne la publication d'un ensemble de cohérences réciproques pour que les résultats soient examinés via le système ou dans toute autre opération individuelle.

L'autre chose en rapport avec votre question, bien que, sur la question spécifique liée au fait d'être capable de dire si les données que vous avez obtenues en dehors du serveur racine sont celles que le gestionnaire de la zone racine a mis, le DNSSEX nous a donné la possibilité d'authentifier ces données. Et c'est une pièce importante du puzzle ; vous ne faites plus seulement confiance à quiconque répond à vos serveurs de noms racine, vos demandes au serveur racine. Vous pouvez valider.

Et dans la pratique, nous savons que la validation du DNSSEC n'est pas encore généralisée, mais que la possibilité est là, et que n'importe qui le désirent, peut voir et valider l'intégrité d'une réponse qu'il a obtenue de n'importe quel serveur racine à n'importe quel moment.

Danny McPherson Oui. Je suis bien entendu d'accord avec ça. Ce n'était pas du tout ma question. Je pense qu'étant donné que nous avons le DNSSEC, n'importe qui peut servir la zone racine de n'importe quelle manière et il n'y a pas



vraiment beaucoup d'autres gens capables de le faire. Je parlais en fait des opérateurs de serveur racine qui peuvent ou non avoir un certain lien avec l'ICANN ou les fonctions de l'IANA.

SUZANNE WOOLF :

OK. Je vois, je pensais que c'était en lien avec une question plus large mais merci.

Danny McPherson

Oui c'est important en fait parce que maintenant peu importe la question d'un éventuel opérateur racine malveillant car les parties qui s'y fient peuvent valider le contenu et le niveau d'intégrité de la zone etc. Oui j'ai compris.

J'étais plus inquiet à propos de choses comme les recommandations du SSAC qui ont été faites et des choses comme les collisions de nom où nous pourrions mesurer l'impact de choses comme la diffusion des communautés. Et nous pourrions dire « Hey, voici la 1 400e chaine proposée, et voici l'appareil de mesure du système racine, et voici le volume et le type de demandes et la distribution ».

Et dans la trajectoire actuelle que je vois, cela n'arrivera jamais. Et je trouve que c'est vraiment malheureux. Et je trouve que c'est en fait glorieusement ironique que tout le monde semble préoccupé par la transition NTIA/IANA, et que déjà cette pièce soit pleine d'opérateurs racine. Et que ce soit déjà du système opérationnel dont nous parlons aujourd'hui.



Et donc je pense que oui, il y a certainement une place pour le changement là-dedans. Je pense que j'aimerais voir la publication de cela et, dans les documents et dans les procédures que le RSSAC publie au-delà de leur engagement envers le Conseil ou envers d'autres aspects de la communauté, les modèles de responsabilité qu'ils contiennent mutuellement.

Car je pense qu'il y a un grand manque de responsabilité parmi les opérateurs racine, et je crois que si vous devenez un opérateur racine, vous devez être en accord avec un certain minimum de normes que les opérateurs racine et le RSSAC et la communauté estiment adéquates et ensuite vous pouvez aller de l'avant. Sinon quoi, comme vous l'avez mentionné avec le DNSSEC et le niveau de l'intégrité, tout le monde peut distribuer une zone de signe et les parties s'y fiant peuvent choisir de le valider ou non, et peuvent juste ignorer la racine mondiale. Je pense que ce serait très regrettable.

LARS-JOHAN LIMAN :

Merci. Ensuite et pour finir svp, car nous allons manquer de temps.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Bonjour c'est [inaudible] de [inaudible] Je ne suis pas un opérateur de serveur racine. [Inaudible] merci [inaudible] les opérateurs de serveur racine pour leur contribution passée depuis toutes ces années. Je suis très content d'entendre que le RSSAC a prévu d'être très organisé et d'être beaucoup plus ouvert.

En ce qui concerne le RSSAC, il y a [inaudible] diapo, je pense que maintenant le [inaudible] attente en matière de service. Je ne suis pas



certain si c'est [inaudible] ou la même chose au niveau de l'accord de service.

LARS-JOHAN LIMAN : Pardon.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je crois qu'à partir de ces recommandations nous avons l'habitude de [inaudible] pour les attentes en matière de service. Donc je veux juste confirmer si cela ressemble au niveau d'accord en matière de service. Donc est-ce que cela signifie que les opérateurs de serveur racine promettent d'avoir un certain niveau en matière de service pour le fonctionnement des serveurs racine ?

BILL MANNING : Un niveau d'accord en matière de service avec qui ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Avec la communauté :

BILL MANNING : Excellent. Parlons-en après cette réunion.

HOMME NON IDENTIFIÉ : OK. Donc si je lie le RFC 2870, [inaudible] et l'exigence est de [inaudible]. Et pour le RSSAC il y a deux [inaudible] pour le moment. Je pense que vous pouvez peut-être avoir certaines mesures pour les serveurs racine [inaudible] distribution. L'idée maintenant qu'il y a peut-être environ



moins de 400 [inaudible] à travers le monde. Mais je ne crois pas que la distribution soit parfaite, donc si vous avez besoin d'aide, je peux vous donner un peu de soutien.

BILL MANNING : Je crois que le premier attribut dans le RSSAC 002 était de mesurer la latence du système de distribution qui pourrait répondre à vos inquiétudes.

HOMME NON IDENTIFIÉ : OK. La deuxième suggestion est que les sites Internet des serveurs racine sont trop lents d'accès et [inaudible], je suggère d'avoir un site miroir.

LARS-JOHAN LIMAN : C'est intéressant. J'aimerais en savoir plus à propos de ça.

Merci. Excusez-moi. Je vais fermer la liste des questions après vous car nous allons manquer de temps. Nous avons seulement jusqu'à moins le quart, et nous sommes déjà en train de dépasser. Je serai heureux de parler à la fois à Danny et Hans Peter après la réunion. S'il vous plaît venez me rencontrer, nous devons vraiment terminer cette réunion maintenant.

Donc merci à tous les participants de cette réunion, et s'il vous plaît n'hésitez pas à venir nous parler. Nous sommes ouverts à la discussion. Nous voulons discuter avec vous.



SUZANNE WOOLF : Oui. Il y a encore beaucoup de sujets à aborder.

BILL MANNING : Oui.

LARS-JOHAN LIMAN : Merci.

BILL MANNING : Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

